



Vice caché pour une clim ,

Par **kate71**, le **12/09/2008** à **20:45**

j'ai vendu ma voiture a un particulier et maintenant il me menace de me poursuivre en justice pour la clim qui ne marche pas .Lors de la vente il nous a demandé si on avait quelque chose sur la clim on a dis non, il a essayé la voiture mais pas la clim.Es ce un vice caché ou non on nous a donné plusieurs versions .De leur coté tous les experts leur on que c'en était un .Moi meme je ne m'en servait pas car je ne faisait que des petits trajets avec,et je ne savait donc pas qu'elle ne marchait plus.

Par **Tisuisse**, le **13/09/2008** à **23:41**

Lisez, en tête de ce forum, le post-it relatif à "vente de véhicule et pannes".